



Bienvenue,

Par votre adhésion vous rejoignez près de 3000 bénévoles qui, comme vous, ont choisi d'apporter une partie de leur temps au service de ceux qui peuvent en avoir le plus besoin.

En France ou à l'international, ce sont plus de 60 000 journées par an ainsi offertes par les membres d'AGIRabcd pour accompagner, directement ou indirectement, des personnes fragilisées, exclues ou handicapées par la vie. Bien souvent, les actions menées vont viser les plus jeunes, parfois nos aînés, marquant par là tout l'intérêt et la richesse d'une relation entre générations.

Au fil de son histoire, depuis sa création en 1983, notre association s'est construite, se définissant par ses statuts, son règlement intérieur, sa charte et son projet. Elle y affirme sa déontologie par ses valeurs de solidarité, de générosité et de responsabilité. Elles sont au quotidien les repères indispensables aux choix de nos actions et à leur mise en œuvre.

AGIRabcd s'est également dotée de règles de fonctionnement, parfois contraignantes mais démocratiquement construites et indispensables à toute vie collective.

Le dossier qui vous est ici remis vous renseignera sur toutes les questions que vous êtes susceptibles de vous poser et que vous complétez utilement par une consultation de notre site INTRAGIR. Il permet l'accès aux documents utiles, facilite la communication interne et constitue un outil indispensable d'expériences partagées.

En nous rejoignant, vous apportez vos compétences, votre expérience, votre temps et votre bonne volonté. Nous vous souhaitons d'en retirer toutes les satisfactions que vous en attendez et de vivre avec nous de nombreux moments de convivialité utile.

Le président
Yvan Le Moing